



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/41/82
22 septembre 2003

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL

Quarante et unième réunion
Montréal, 17 - 19 décembre 2003

Rapport du Sous-groupe sur le secteur de la production

1. Le Sous-groupe sur le secteur de la production s'est réuni pendant la 41^e réunion du Comité exécutif en décembre 2003, avec la participation des représentants des pays suivants: Canada, El Salvador, France, Inde, Bolivie et États-Unis d'Amérique. Des représentants du Japon ont assisté à la réunion en qualité d'observateurs. Étaient également présents, en qualité d'observateurs, des représentants de la Banque mondiale, de l'ONUDI et du PNUD. M. Philippe Chemouny du Canada a dirigé les délibérations de la réunion.
2. L'ordre du jour de la réunion portait sur le rapport de l'examen techno-économique des usines de tétrachlorure de carbone (TCC) et de 1,1,1-trichloroéthane (méthylchloroforme) en Chine, le rapport de l'examen techno-économique de la production de CFC au Venezuela, ainsi que sur le plan d'élimination sectorielle du TCC en Inde. Ce dernier point a été transféré de l'ordre du jour du Sous-comité sur l'examen des projets, par décision du Comité exécutif.
3. Le Sous-groupe a d'abord entendu un exposé de l'Administrateur responsable du Secrétariat sur l'avancement des activités d'élimination dans le secteur de la production de SAO, qui incluaient la réalisation d'examen techniques du secteur de la production de TCC et de TCA en Chine, ainsi que sur la production de TCC au Venezuela et la demande éventuelle de la Chine en vue de l'élimination de sa production de bromure de méthyle.
4. Le Sous-groupe s'est tout d'abord penché sur le rapport de l'examen du secteur de la production de TCC/TCA en Chine et a été informé par la Banque mondiale qu'elle coopérait avec la Chine dans l'établissement d'un plan sectoriel d'élimination de la production de TCA dans ce pays, pour soumission au Comité exécutif en juillet 2004.

5. Le Sous-groupe a signalé que la vérification de la production de TCC en 2003 en Chine devrait être corroborée par la vérification de la consommation de TCC dans ce pays. Le Sous-groupe a été informé par la Banque mondiale qu'une vérification complète de la production et de la consommation en 2003 ne pourrait pas se faire à temps pour en soumettre le rapport avant juillet 2004, mais que par contre, la Banque mondiale présenterait un rapport de vérification préliminaire à la 42^e réunion en mars 2004.

6. Le Sous-groupe a ensuite abordé le rapport d'examen de la production de CFC au Venezuela et il a pris note du changement de propriétaire de l'usine de production de CFC Produven en 2002, qui est passée d'un régime de co-propriété avec un partenaire étranger à un régime de propriété entièrement nationale. Le Sous-groupe a également été avisé de l'historique de l'évolution du régime de propriété de l'usine.

7. Enfin, le Sous-groupe a été saisi de questions liées au plan d'élimination sectorielle du TCC en Inde, notamment l'applicabilité de la clause d'exception au paragraphe 2 du projet d'accord, la nécessité de disposer d'un système de surveillance adéquat pour vérifier la production et la consommation des produits intermédiaires et des utilisations réglementées du TCC dans le projet d'accord, ainsi que les moyens de résoudre les écarts entre les données relatives aux importations de TCC en Inde en 2001.

8. Le Sous-groupe a décidé de supprimer la clause d'exception dans le paragraphe 2 du projet d'accord et de modifier le paragraphe en conséquence, et d'inclure la nécessité d'une vérification adéquate dans la décision du Comité exécutif. Le Sous-groupe n'a pas pu terminer son examen de la question des écarts dans les données de 2001 sur les importations de TCC.

9. Le Sous-groupe a recommandé la suite à donner ci-après:

- a) Demander à la Banque mondiale de tenir pleinement compte des résultats du rapport d'examen sur les TCC/TCA lors de l'établissement du plan d'élimination sectorielle de la production de TCA en Chine;
- b) Demander à la Banque mondiale et au Gouvernement de la Chine de tenir compte des résultats du rapport d'examen sur les TCC/TCA en Chine dans la mise en œuvre du plan d'élimination sectorielle du TCC, et de soumettre à la 43^e réunion du Comité exécutif en 2004 un rapport de vérification complet sur la production et la consommation de TCC en 2003, avec un rapport préliminaire à soumettre à la 42^e réunion;
- c) Demander à la Banque mondiale de tenir pleinement compte des résultats du rapport d'examen et de fournir des informations sur l'historique de l'évolution du régime de propriété de l'usine Produven dans la proposition de projet d'élimination de la production de CFC au Venezuela;
- d) Approuver l'accord sur le secteur du TCC en Inde, avec l'amendement apporté au paragraphe 2 de l'accord;

- e) Demander à la Banque mondiale et au Gouvernement de l'Inde de soumettre un projet de cadre de vérification, ainsi que des dates-butoirs pour sa mise en place pour cet accord à la 42^e réunion du Comité exécutif. Un tel système de vérification devrait inclure une méthodologie et des indicateurs permettant de surveiller les éléments suivants: les quantités annuelles totales de production, d'importation et d'exportation de TCC, une ventilation de la production de TCC entre les utilisations de produits intermédiaires et les autres applications, ainsi qu'une ventilation similaire de la consommation de TCC et, éventuellement, une ventilation de la consommation de TCC entre les utilisations de solvants et d'agents de transformation.
- f) Approuver le financement pour la préparation de projet pour la Banque mondiale à l'intention du projet d'élimination de la production de CFC au Venezuela;
- g) Poursuivre l'examen de l'écart entre les données d'importation de TCC en 2001 en Inde à la prochaine réunion du Sous-groupe.